



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

30 juin 2019



Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
(non audité)			
Au	30 juin 2019	31 décembre 2018	
Actif			
Actif courant			
Placements	20 368 676	\$ 18 695 258	\$
Trésorerie	241 553	569 259	
Dividendes à recevoir	111 294	74 272	
Souscriptions à recevoir	215 585	204 185	
Plus-value latente des contrats de change à terme (note 6)	393 279	-	
	21 330 387	19 542 974	
Passif			
Passif courant			
Montants à payer pour l'achat de titres	212 632	211 661	
Distributions à payer (note 4)	140 016	130 765	
Montant à payer pour la vente d'options	145 981	-	
Moins-value latente des contrats de change à terme (note 6)	-	590 191	
	498 629	932 617	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	20 831 758	\$ 18 610 357	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série A	18 765 543	\$ 16 739 499	\$
Série U (CAD)	2 066 215	1 870 858	
Série U (USD)	1 577 806	1 370 391	
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)			
Série A	4 352 271	4 077 271	
Série U	335 770	310 770	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Série A	4,31	\$ 4,11	\$
Série U (CAD)	6,15	6,02	
Série U (USD)	4,70	4,41	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
(non audité)			
Pour la période close le 30 juin	2019	2018	
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	354 362	\$	492 621 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	295 737		1 592 771
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 132 414		2 589 173
Gain (perte) net sur les placements	1 782 513		4 674 565
Gain (perte) net sur les instruments dérivés			
Gain (perte) net réalisé sur les options vendues	(286 060)		(1 097 008)
Gain (perte) de change net réalisé	(465 082)		(315 103)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues	(30 921)		(94 470)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	960 831		(1 108 815)
Gain (perte) net sur les instruments dérivés	178 768		(2 615 396)
Revenu total (montant net)	1 961 281	\$	2 059 169 \$
Charges (note 5)			
Frais de gestion	98 988	\$	152 422 \$
Retenues d'impôts	41 414		53 019
Coûts de l'information aux porteurs de parts	15 923		32 818
Honoraires d'audit	7 410		10 440
Honoraires des agents des transferts	7 523		8 090
Droits de garde et frais bancaires	32 206		39 342
Frais du comité d'examen indépendant	861		1 673
Droits de dépôt	21 635		22 452
Frais juridiques	6 085		8 284
Coûts de transactions (note 9)	22 999		35 930
Total des charges	255 044		364 470
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 706 237	\$	1 694 699 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	1 591 224	\$	1 327 535 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U	115 013		367 164
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	0,38	\$	0,25 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série U (note 4)	0,35		0,64

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES				
TOUTES LES SÉRIES				
(non audité)				
Pour la période close le 30 juin	2019		2018	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	18 610 357	\$	32 466 787	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 706 237	\$	1 694 699	\$
Opérations sur parts rachetables				
Produit de l'émission de parts rachetables	2 596 203		3 569 735	
Rachat de parts rachetables	(1 240 728)		(8 840 026)	
Opérations sur les parts (net)	1 355 475	\$	(5 270 291)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables				
Revenu net de placement	(840 311)		(1 064 250)	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(840 311)	\$	(1 064 250)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	20 831 758	\$	27 826 945	\$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			
SÉRIE A			
(non audité)			
Pour la période close le 30 juin	2019	2018	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	16 739 499	\$ 27 368 590	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 591 224	\$ 1 327 535	\$
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	2 438 463	3 231 450	
Rachat de parts rachetables	(1 240 728)	(5 371 919)	
Opérations sur les parts (net)	1 197 735	\$ (2 140 469)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenu net de placement	(762 915)	(940 220)	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(762 915)	\$ (940 220)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	18 765 543	\$ 25 615 436	\$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			
SÉRIE U			
(non audité)			
Pour la période close le 30 juin	2019	2018	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 870 858	\$ 5 098 197	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	115 013	\$ 367 164	\$
Opérations sur parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	157 740	338 285	
Rachat de parts rachetables	-	(3 468 107)	
Opérations sur les parts (net)	157 740	\$ (3 129 822)	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables			
Revenu net de placement	(77 396)	(124 030)	
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(77 396)	\$ (124 030)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 066 215	\$ 2 211 509	\$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2019	2018
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 706 237 \$	1 694 699 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(295 737)	(1 592 771)
(Gain) perte réalisé sur les options vendues	286 060	1 097 008
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 132 414)	(2 589 173)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des options vendues	30 921	94 470
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(960 831)	1 108 815
Produit de la vente de placements**	7 748 868	14 648 715
Achat de placements**	(6 810 014)	(9 871 028)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	(59 661)	(14 445)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	513 429 \$	4 576 290 \$
Activités de financement**		
Produit de l'émission de parts rachetables	(25 058)	849 140
Rachat de parts rachetables	14 983	(4 646 405)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(831 060)	(1 268 495)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(841 135) \$	(5 065 760) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	(327 706)	(489 470)
Trésorerie à l'ouverture de la période	569 259	722 539
Trésorerie à la clôture de la période	241 553 \$	233 069 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	275 836 \$	414 672 \$

* Inclus dans les activités d'exploitation.

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
(non audité)				
Au 30 juin 2019				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Énergie				
10 718	Anadarko Petroleum Corporation	776 895	990 363	4,8
18 593	BP PLC, CAAE	1 018 986	1 015 331	4,9
6 862	Chevron Corporation	1 032 407	1 118 234	5,4
4 424	CNOOC Limited, CAAE	975 730	986 914	4,7
12 488	ConocoPhillips	988 833	997 573	4,8
24 368	Devon Energy Corporation	1 078 666	910 105	4,4
7 874	EOG Resources, Inc.	1 031 605	960 610	4,6
10 162	Exxon Mobil Corporation	1 063 594	1 019 765	4,9
27 034	Halliburton Company	1 429 517	805 050	3,9
12 457	Hess Corporation	780 205	1 037 022	5,0
42 271	Kinder Morgan Inc., cat. P	976 588	1 155 833	5,5
45 351	Marathon Oil Corporation	1 126 617	843 923	4,0
13 765	Marathon Petroleum Corporation	1 337 318	1 007 290	4,8
17 251	Occidental Petroleum Corporation	1 467 845	1 135 878	5,4
8 654	Phillips 66	1 069 060	1 060 074	5,1
12 370	Royal Dutch Shell PLC, CAAE	986 755	1 054 078	5,1
24 880	Suncor Énergie Inc.	1 130 019	1 016 348	4,9
17 733	Corporation TC Énergie	905 128	1 151 226	5,5
14 579	Total S.A., CAAE	1 085 371	1 065 139	5,1
9 258	Valero Energy Corporation	1 033 970	1 037 920	5,0
Total des actions		21 295 109	20 368 676	97,8

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite)				
(non audité)				
Au 30 juin 2019				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	% de l'actif net
OPTIONS				
Énergie				
(3 400)	Anadarko Petroleum Corporation – juill. 2019 à 70,5 USD	(4 210)	(5 788)	-
(3 600)	BP PLC – juill. 2019 à 42 USD	(3 983)	(2 782)	-
(1 600)	Chevron Corporation – juill. 2019 à 124 USD	(5 543)	(4 777)	-
(1 000)	CNOOC Limited – juill. 2019 à 170 USD	(6 586)	(6 666)	-
(4 000)	ConocoPhillips – juill. 2019 à 61 USD	(6 357)	(7 857)	-
(7 900)	Devon Energy Corporation – juill. 2019 à 28,5 USD	(9 261)	(11 897)	(0,1)
(2 500)	EOG Resources, Inc. – juill. 2019 à 91,5 USD	(8 100)	(12 277)	(0,1)
(2 500)	Exxon Mobil Corporation – juill. 2019 à 77 USD	(4 083)	(3 405)	-
(8 800)	Halliburton Company – juill. 2019 à 22,5 USD	(9 968)	(11 178)	(0,1)
(1 800)	Hess Corporation – juill. 2019 à 63 USD	(4 860)	(5 999)	-
(10 400)	Kinder Morgan, Inc. – juill. 2019 à 21 USD	(4 383)	(4 767)	-
(14 800)	Marathon Oil Corporation – juill. 2019 à 14 USD	(9 942)	(11 048)	(0,1)
(4 400)	Marathon Oil Corporation – juill. 2019 à 52,5 USD	(8 519)	(23 624)	(0,1)
(5 600)	Occidental Petroleum Corporation – juill. 2019 à 50 USD	(10 031)	(9 387)	-
(2 100)	Phillips 66 – juill. 2019 à 90 USD	(5 117)	(11 275)	(0,1)
(3 000)	Royal Dutch Shell PLC – juill. 2019 à 66 USD	(4 350)	(2 161)	-
(6 100)	Suncor Énergie Inc. – juill. 2019 à 42 CAD	(4 087)	(1 586)	-
(2 200)	Valero Energy Corporation – juill. 2019 à 82,5 USD	(5 680)	(9 507)	(0,1)
Total des options		(115 060)	(145 981)	(0,7)
Total des placements		21 180 049	20 222 695	97,1
Contrats de change à terme (note 6)			393 279	1,9
Autres actifs, moins les passifs			215 784	1,0
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			20 831 758	100,0

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2019

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Energy Leaders Plus Income ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 24 septembre 2014 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 21 octobre 2014. Le 21 octobre 2014, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne sur 3 650 000 parts de série A à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 36 500 000 \$ et sur 218 170 parts de série U à 10,00 USD par part, pour un produit brut de 2 181 700 USD (2 448 849 CAD). Le 20 novembre 2014, une option de surallocation visant l'acquisition de 57 000 parts de série A supplémentaires a été exercée à un prix de 10,00 \$ par part, pour un produit brut de 570 000 \$. Le 2 juin 2016, le Fonds a effectué un placement secondaire de 775 000 parts de série A, à un prix de 6,00 \$ par part, pour un produit brut de 4 650 000 \$. Dans le cadre de ce placement, une option de surallocation visant l'acquisition de 116 250 parts a été exercée à un prix de 6,00 \$ par part, pour un produit brut de 697 500 \$. Le siège social du Fonds est situé au 710 Dorval Drive, Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles en trésorerie, la possibilité d'une plus-value du capital et une volatilité globale des rendements inférieure à ce qu'ils auraient connu s'ils avaient possédé directement les actions¹ des chefs de file du secteur de l'énergie¹. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille équilibré composé d'actions de 20 chefs de file du secteur de l'énergie¹ ayant une capitalisation boursière d'au moins 10 G\$ au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB »). La conversion a eu lieu le 24 octobre 2016 et le nom du Fonds a été changé pour Energy Leaders Plus Income ETF. Les parts des séries A et U se négocient depuis comme des parts de FNB sous les symboles HPF et HPF.U. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas négociées avant la conversion.

Le 14 juin 2018, le fonds Energy Leaders Plus Income ETF est devenu le fonds Harvest Energy Leaders Plus Income ETF. Aucune modification n'a été apportée aux objectifs et stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaire a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 16 août 2019.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur,

¹Voir le prospectus daté du 14 juin 2019 du Fonds.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à celle-ci. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient. Les gains (pertes) réalisés et latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les options sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements et des options libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations du change. Leur juste valeur est fondée sur la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur de la monnaie sous-jacente à la date d'évaluation, appliquée au notionnel du contrat et ajustée pour tenir compte du risque de contrepartie. Au dénouement du contrat, le gain ou la perte est comptabilisé au poste « Gain (perte) de change net réalisé » dans l'état du résultat global. Les gains (pertes) latents sur les contrats à terme sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change » de l'état du résultat global, et affectés à la série A jusqu'à ce que les contrats soient dénoués ou partiellement réglés.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Compensation des instruments financiers

Le Fonds opère compensation des actifs et passifs financiers et présente le montant net qui en résulte dans l'état de la situation financière lorsqu'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention de régler le montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série (à l'exception des contrats à terme, qui sont uniquement attribués à la série A), exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle l'acheteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) à ou avant une date établie, ou au cours d'une période donnée, un nombre précis de titres ou un instrument financier à un prix préétabli. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une promesse de prix futur hypothétique sur un titre.

La prime reçue pour les options vendues est comptabilisée au coût au poste « Montant à payer pour les options vendues » dans l'état de la situation financière. Tant que la position de l'option vendue est maintenue, le passif au titre des options vendues est réévalué à un montant correspondant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain ou perte découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » de l'état du résultat global.

Le gain ou la perte enregistré à la vente ou à l'échéance des options est inscrit dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période pour cette série.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles de chaque série représentant une participation indivise et égale dans cette série de l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la TSX sous les symboles HPF et HPF.U. Avant la conversion en FNB, les parts de série U n'étaient pas négociées. Au 30 juin 2019, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient respectivement à 4,31 USD et à 4,68 USD (4,10 \$ pour la série A et 4,32 USD pour la série U au 31 décembre 2018).

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Souscriptions et rachats

Chaque jour de bourse, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB. Un jour de bourse désigne tout jour ouvrable de la TSX.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts rachetées;
- un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Série A	Série U
Total en circulation au 1^{er} janvier 2018	5 077 271	710 770
Parts rachetables émises	575 000	50 000
Parts rachetables rachetées	(1 000 000)	(475 000)
Total en circulation au 30 juin 2018	4 652 271	285 770
Total en circulation au 1^{er} janvier 2019	4 077 271	310 770
Parts rachetables émises	550 000	25 000
Parts rachetables rachetées	(275 000)	-
Total en circulation au 30 juin 2019	4 352 271	335 770

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2019 s'est élevé à 4 214 978 parts pour la série A (5 232 520 parts en 2018) et à 330 521 parts pour la série U (574 168 parts en 2018).

Distributions

Le Fonds prévoit verser des distributions mensuelles en trésorerie aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Ces distributions seront versées au plus tard le 15^e jour ouvrable du mois suivant. Le montant total des distributions pour la période close le 30 juin 2019 s'est établi à 840 311 \$, dont 762 915 \$ pour la série A (940 220 \$ en 2018) et 77 396 \$ pour la série U (124 030 \$ en 2018).

Le Fonds offre aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir leurs distributions mensuelles dans le cadre d'un régime de réinvestissement des distributions. Ce régime permet de réinvestir automatiquement, au gré du porteur, les distributions mensuelles en trésorerie du Fonds dans des parts supplémentaires des séries A ou U (selon le cas), conformément aux modalités du régime. Le réinvestissement des distributions fonctionne exclusivement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser par le Fonds.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 8 809 \$ pour la période close le 30 juin 2019 (19 074 \$ en 2018) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2019 ou 2018. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises, pour la série A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou contractuelle d'une devise, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 30 juin 2019					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Royale du Canada, notation AA-	17 juillet 2019	7 066 206 CAD	5 262 500 USD	177 191 \$	0,7447
Banque Royale du Canada, notation AA-	17 juillet 2019	943 482 CAD	720 000 USD	947 \$	0,7631
Banque Nationale du Canada, notation A	17 juillet 2019	7 066 017 CAD	5 262 500 USD	177 001 \$	0,7448
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 août 2019	1 739 010 CAD	1 300 000 USD	38 140 \$	0,7476
Total				393 279 \$	

Au 31 décembre 2018					
Contrepartie	Date de règlement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix du contrat
Banque Royale du Canada, notation AA-	11 janvier 2019	6 391 974 CAD	4 882 500 USD	(271 970)\$	0,7638
Banque Nationale du Canada, notation A	11 janvier 2019	6 394 073 CAD	4 882 500 USD	(269 871)\$	0,7636
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 février 2019	3 395 328 CAD	2 535 000 USD	(61 794)\$	0,7466
Banque Canadienne Impériale de Commerce, notation A+	14 février 2019	590 000 USD	791 172 CAD	13 444 \$	0,7457
Total				(590 191)\$	

Compensation des contrats de change à terme

Au 30 juin 2019, aucun des modes de règlement des contrats de change à terme conclus par le Fonds ne répondait aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Au 31 décembre 2018, les modes de règlement de certains contrats de change à terme conclus par le Fonds répondaient aux critères de compensation dans l'état de la situation financière. Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 30 juin 2019 et qui ont été compensés au 31 décembre 2018. La compensation n'est plus possible advenant la faillite de la contrepartie.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

30 juin 2019			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	393 279 \$	-	393 279 \$
Passifs dérivés	-	-	-

31 décembre 2018			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montant admissible à la compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	13 444 \$	(13 444)\$	-
Passifs dérivés	(603 635)\$	13 444 \$	(590 191)\$

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 30 juin 2019, 97,8 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (100,5 % au 31 décembre 2018) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 1 018 434 \$ (934 763 \$ au 31 décembre 2018).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2019				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	18 274 412 \$	16 421 436 \$	1 852 976 \$	8,9

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2018				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	17 238 401 \$	15 980 394 \$	1 258 007 \$	6,8

* En dollars canadiens

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 18 056 707 \$ (16 725 970 \$ au 31 décembre 2018) et à 217 705 \$ (512 431 \$ au 31 décembre 2018).

Au 30 juin 2019, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 92 649 \$ (62 900 \$ au 31 décembre 2018), ou 0,4 % (0,3 % au 31 décembre 2018), sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant en tout temps la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A en dollars canadiens.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Puisque le paiement des rachats est principalement effectué après la livraison des parts, le Fonds n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le Fonds conclut également des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain latent sur les contrats à terme.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2019				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	16 247 215	-	-	16 247 215
CAAE	4 121 461	-	-	4 121 461
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	393 279	-	393 279
Total des actifs financiers	20 368 676	393 279	-	20 761 955
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Options	(145 981)	-	-	(145 981)
Total des passifs financiers	(145 981)	-	-	(145 981)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2018				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	13 717 921	-	-	13 717 921
CAAE	4 977 337	-	-	4 977 337
Total des actifs financiers	18 695 258	-	-	18 695 258
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(590 191)	-	(590 191)
Total des passifs financiers	-	(590 191)	-	(590 191)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018.

La valeur des actions et des options est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme correspond à la différence entre le taux contractuel et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliqué au notionnel et corrigé du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité. Nous avons mis à jour les données de l'exercice précédent en fonction de la méthodologie de présentation du risque de concentration selon le pays adoptée pour l'exercice actuel.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Régions :

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
États-Unis	67,6	63,1
Canada	10,4	10,6
France	5,1	5,3
Pays-Bas	5,1	5,5
Royaume-Uni	4,9	5,4
Chine	4,7	5,3
Contrats de change à terme	1,9	(3,2)
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0	2,7
Options	(0,7)	-
Italie	-	5,3
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	30 juin 2019	31 décembre 2018
	% de l'actif net	% de l'actif net
Énergie	97,8	100,5
Contrats de change à terme	1,9	(3,2)
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,0	2,7
Options	(0,7)	-
Total	100,0	100,0

8. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2019, le Fonds a choisi le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. Auparavant, son année d'imposition prenait fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital de 13 774 629 \$ pouvant être reportées en avant indéfiniment et portées en diminution de gains en capital futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures et ont été reportées en avant comme suit :

Année d'échéance	Montant (\$)
2034	10 906
2036	293 511
2037	44 932
2038	146 643

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Harvest Energy Leaders Plus Income ETF

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

9. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2019 et 2018.



Siège social

710 Dorval Drive, Suite 209,
Oakville (Ontario) L6K 3V7

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.